

GLOSSAIRE*

Pour vous aider à vous familiariser avec le thème de ce séminaire, nous vous proposons quelques définitions de termes liés aux sujets abordés cet après-midi.

Auteur

Le créateur d'une oeuvre artistique, littéraire, musicale ou dramatique.

Avis de non-responsabilité

Déclaration par laquelle le demandeur affirme qu'il ne revendique pas de droits exclusifs sur une partie d'une marque.

Ayant Droit

Ayant droit est le terme désignant la personne ou la société qui possède les droits de reproduction d'un contenu. Dans le cas du commerce numérique, la technologie DRM garantit que le droit d'auteur est respecté et que les ayants droit sont rémunérés pour chaque transaction.

Certificat d'enregistrement

Document émis par un Office de propriété intellectuelle certifiant qu'un droit de propriété intellectuelle a été octroyé ou enregistré.

Cession

Opération contractuelle par laquelle la propriété d'un bien ou d'un droit (par exemple, la propriété intellectuelle) est transférée du cédant au cessionnaire (bénéficiaire de la cession).

Concurrence déloyale

Comportement commercial que la loi qualifie de déloyal, permettant à la personne dont les intérêts ont été endommagés de présenter une demande en justice (par exemple, violation des droits sur la marque).

Contenu

Contenu est un terme générique utilisé pour décrire des données dans un contexte numérique. Il peut prendre la forme de pages Internet ou la forme de données contenues dans des fichiers tels que du son, du texte, des images et de la vidéo.

Contrefaçon

La violation d'un droit de propriété intellectuelle.

L'acte de produire ou de vendre consciemment un produit qui viole un droit de propriété intellectuelle.

Copie contrefaite

La copie d'une oeuvre originale protégée par le droit d'auteur, effectuée sans l'autorisation de l'auteur (c'est-à-dire la reproduction sans autorisation d'une partie substantielle de l'oeuvre protégée).

Cryptage

Transformation d'un message clair en un message codé. Opération ayant pour but de garantir la sécurité et/ou l'authenticité d'un transfert de données.

Cybersquatting ou cybersquattage ou Domain Name Grabbing

Fait d'enregistrer sciemment un nom de domaine identique ou similaire à une marque ou dénomination connue, dans le seul but de le revendre par la suite à son titulaire légitime.

Deep linking

C'est un type d'"hyperlien" qui renvoie directement le visiteur d'une page web à une page interne d'un autre site web, en

contournant de ce fait la première page d'accueil de ce dernier.

Design Patent

Terme utilisé aux Etats-Unis pour décrire une forme de propriété intellectuelle similaire à un dessin ou modèle industriel.

Dessin ou modèle communautaire

Un dessin ou modèle valable dans l'ensemble de l'Union européenne, conformément au règlement n° 6/2002.

Droit d'auteur

Une forme de protection de la propriété intellectuelle qui octroie aux auteurs et aux artistes un droit exclusif sur la reproduction, la dérivation, la distribution, l'interprétation et la présentation de leurs oeuvres originales, qu'il s'agisse d'oeuvres littéraires, artistiques, dramatiques et musicales, ou encore de programmes d'ordinateur.

Droit exclusif

Droit économique que seul l'auteur peut exercer et qui lui permet d'autoriser ou d'interdire toute utilisation de ce qui fait l'objet de protection de son droit.

Droits moraux

Droits personnels inaliénables de l'auteur d'une oeuvre, reconnus par le droit d'auteur. Ces droits diffèrent selon le pays. Ils incluent, en général, le droit d'être reconnu comme auteur de l'oeuvre et le droit à l'intégrité de l'oeuvre.

Droits patrimoniaux

Les droits en vertu desquels l'auteur contrôle l'exploitation de son oeuvre. L'auteur peut ainsi autoriser (par le biais d'une concession de licence(s)) ou prohiber l'utilisation de son oeuvre et exiger une rémunération ou non pour cette utilisation. Les principaux droits patrimoniaux sont le droit de reproduction, le droit de communication

au public (droit de représentation) et le droit d'adaptation. Les droits patrimoniaux sont souvent opposés aux droits moraux.

Droit sui generis

Tout droit provenant d'une branche classique du droit (comme par exemple la propriété intellectuelle), mais qui a sa propre nature qui ne permet pas de le classer sous une catégorie légale préexistante (telle que le droit d'auteur, le droit des brevets ou le droit des marques). Par exemple, dans le domaine de la propriété intellectuelle, les droits de protection des bases de données ou de la topographie des semi-conducteurs sont des droits sui generis.

DNS (Domain Name System)

Le système de nom de domaine (DNS) aide les utilisateurs à naviguer sur Internet. Chaque ordinateur relié à Internet a une adresse unique appelée "adresse IP" (adresse de protocole Internet). Étant donné que les adresses IP (qui sont des séries de chiffres) sont difficiles à mémoriser, le DNS permet d'utiliser à la place une série de lettres familières (le "nom de domaine"). Par exemple, au lieu de taper "192.0.34.65," vous pouvez taper "www.icann.org."

Droit d'auteur

Le droit d'auteur est le droit reconnu par la loi et accordé à un auteur, un compositeur, un éditeur ou un distributeur pour l'exclusivité de la publication, de la production, de la vente ou de la distribution d'une oeuvre littéraire, musicale ou artistique.

Empreinte Numérique

L'empreinte digitale fixe un signal numérique dans les fichiers texte, d'images, audio ou vidéo contenant des informations sur l'utilisateur final. Cette technologie peut être utilisée pour retrouver la source de la violation des droits d'auteur.

Gestion numérique des droits d'auteur (DRM - Digital Rights Management)

DRM désigne l'administration de droits dans un environnement numérique. Les solutions DRM utilisent des technologies afin de protéger des fichiers d'une utilisation non autorisée et de gérer le processus des transactions financières tout en garantissant aux ayants droit un dédommagement contre l'utilisation frauduleuse de leur propriété intellectuelle.

La marque communautaire et le dessin ou modèle communautaire confère à son titulaire un droit unitaire, valable dans tous les Etats membres de l'Union européenne par une procédure unique.

ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers)

Organisation (non gouvernementale) de droit privé sans but lucratif, responsable de l'attribution des adresses IP, de l'attribution des identificateurs de protocole, de la gestion du système de noms de domaine et de la gestion du système de serveurs racines. Toutes ces fonctions étaient antérieurement assumées par l'IANA (<http://www.icann.org>).

Loi applicable

Lorsqu'un contrat présente des liens avec plusieurs Etats (parties contractantes localisées dans différents Etats, exploitation des résultats dans plusieurs Etats, etc.), le droit (la loi) de chacun de ces Etats pourrait s'appliquer au contrat (afin de régler les questions non envisagées par les parties, par exemple). On parle dans ce cas de conflit de lois. La loi applicable est celle des lois nationales qui aura été désignée comme s'appliquant au contrat, que ce soit par les parties elles-mêmes dans le contrat (clause désignant la loi applicable), ou par les règles de droit international privé qui

permettent de trancher les conflits de lois.

Marquage numérique

Le marquage numérique fixe un signal numérique dans des fichiers texte, d'images, audio ou vidéo contenant des informations et la preuve des droits pour l'éditeur ou le propriétaire d'un produit.

Marque

Tout mot, nom, symbole, dessin ou toute combinaison de ces éléments qui sert à identifier et à distinguer un produit (produit d'alimentation, boisson, vêtement, etc.) sur le marché. Une marque de service remplit la même fonction sauf qu'elle est utilisée pour un service et non pour un produit. Le terme «marque» est communément utilisé pour désigner aussi bien les marques que les marques de service.

Marque collective

Marque qui est utilisée, ou qui est sensée être utilisée, dans le commerce par les membres d'une coopérative, d'une association ou d'un autre groupe collectif ou une autre organisation, ou une marque qui indique l'adhésion à une union, une association ou une autre organisation (voir «Marque»).

Marque communautaire

Une marque valable dans l'ensemble de l'Union européenne

Mesures de protection technique (TPM - Technical Protection Measures)

Les TPM sont des technologies telles que le cryptage, le marquage numérique et le contrôle d'accès qui sont conçues pour empêcher ou décourager l'utilisation non autorisée de fichiers numériques.

Metatag

Code source de l'HTML enserrant les mots-clés qui décrivent le site et son sujet. Les mots-clés n'apparaissent pas dans le navigateur de l'internaute mais sont utilisés par les moteurs de recherche pour indexer les sites. Une bonne utilisation des

metatags conditionnera la qualité du référencement sur les moteurs de recherche.

Nom de domaine

Le nom de domaine se compose généralement du nom de l'entreprise, suivi d'une extension référant soit aux activités de l'entreprise (*.com, org, .net), soit à son origine territoriale (.be). Un site web a un nom unique (www.awt.be par exemple) et est lié à l'adresse IP de l'ordinateur sur lequel le site se trouve. Parce qu'il représente l'identité du site, son choix est fondamental pour son succès.

Numérique

Numérique est un terme utilisé pour décrire le stockage et la transmission de données sous forme binaire. Il décrit également des données créées par / ou stockées dans un ordinateur ou un appareil électronique. Les formats courants comme le MP3 et MPEG sont des outils permettant de stocker la musique et la vidéo sous une forme numérique.

Office des marques

Un Office national responsable de l'enregistrement des marques.

OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

Organe international dont le but est d'assurer que les droits des créateurs et des titulaires des droits de propriété intellectuelle sont protégés au niveau mondial et que les inventeurs et les auteurs sont reconnus et récompensés pour leurs innovations et créations (<http://www.wipo.int>).

Oeuvre musicale

Catégorie d'oeuvres consistant en de la musique (y inclus les paroles, le cas échéant), susceptibles de protection par le droit d'auteur.

Oeuvres artistiques

Catégorie d'oeuvres susceptibles de protection par le droit d'auteur, y inclus toute représentation visuelle, comme par exemple des peintures, des dessins, des cartes, des photographies, des sculptures, des gravures et des plans architecturaux.

Oeuvres littéraires

Les oeuvres qui consistent en des textes tels que les romans, les poèmes, les paroles des chansons, les catalogues, les rapports et les tableaux, ainsi que les traductions de ces oeuvres. Les programmes d'ordinateur sont également considérés comme oeuvres littéraires.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle couvre deux domaines : la propriété industrielle qui a principalement pour objet la protection des inventions, des marques, des dessins et modèles et des appellations d'origine contrôlées; le droit d'auteur qui a pour objet la protection des oeuvres littéraires et artistiques (musique, photographie, oeuvres audiovisuelles, etc.) ainsi que des logiciels et des bases de données.

Serveur

Ressource informatique logicielle ou matérielle capable de délivrer une information ou d'effectuer un traitement à la demande d'autres logiciels ou d'autres ordinateurs. Un serveur matériel (hardware) peut héberger plusieurs serveurs logiciels (exemple: un serveur matériel peut héberger un serveur Web et un serveur e-mail).

Société de perception

Une société de perception est un organisme commercial qui gère les intérêts des musiciens, des auteurs et d'autres artistes. Elles collectent et distribuent des droits d'auteur contre l'utilisation commerciale de la propriété intellectuelle des adhérents.

Téléchargement

Le téléchargement est le transfert électronique de données, notamment des fichiers texte, d'images ou musique d'un appareil électronique à un autre - généralement depuis une source comme l'Internet vers des dispositifs d'utilisateurs finaux comme les PC ou des dispositifs portables.

registraires accrédités de noms de domaine qui terminent en .com, .net et .org, ainsi que par certains administrateurs de noms de domaine de premier niveau nationaux tels que .nu, .tv, .ws, qui permet la résolution par des procédures extrajudiciaires des litiges relatifs aux noms de domaine et aux marques, ainsi qu'au cybersquattage.

UDRP (Uniform domain name Dispute Resolution Policy)

La politique uniforme de résolution des litiges sur les noms de domaine est une politique adoptée par tous les

Voir également

- le glossaire (termes liés à la sécurité) <http://www.forumtelecom.org/pv/021210g.pdf>
- le glossaire (termes liés à Internet) <http://www.forumtelecom.org/pv/030605g.pdf>

* Ce glossaire a été réalisé sur base des sources suivantes :

- Glossaire du FORUM TELECOM
- Lexique de l'AWT <http://www.awt.be/cgi/lex/lex.aspx>
- Lexique du site de <http://www.ipr-helpdesk.org> rubrique « propriété intellectuelle » :
<http://www.ipr-helpdesk.org/controlador.jsp?cuerpo=cuerpoGlosario&seccion=glosario&tipoGlosario=ip&en=fr>
- Glossaire de l'EICTA (Association Européenne des Technologies de l'Information, des biens de Consommation Electroniques et des Communications)
<http://www.eicta.org/levies/france/faqs/glossary.html>
- <http://www.icann.org>
- <http://oami.eu.int/>